

Le CHÈQUE CARBURANT : une aide à la mobilité par la

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**



POUVEZ-VOUS EN BÉNÉFICIER ?

La Métropole Nice Côte d'Azur souhaite soutenir le pouvoir d'achat de ses habitants et met en place un dispositif d'aide face à la hausse des prix des carburants.

*Recevez un virement bancaire tous les trois mois d'une valeur de 60€

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ



RÉSIDENCE

Je suis résident de la
Métropole Nice Côte d'Azur



PROPRIÉTAIRE

J'utilise mon véhicule
personnel pour aller au travail



DISTANCE

J'habite à + de 10km de mon
lieu de travail



REVENU

Mon revenu brut est inférieur
ou égal à 2x le smic

RENSEIGNEMENTS/INFORMATIONS

www.nicecotedazur.org



au 3906 ou chequescarburant@nicecotedazur.org